



## Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE  
FRANCOPHONE*

**Dakar, 4-5-6 février 2019**

---

### **L'Aide publique au développement (APD) La part des entrepreneurs africains**

Gaffan Ayéwodé Urbain AMOUSSOU

Fondateur du Centre Urbain de Business et d'Entrepreneuriat  
(CUBE), Fondateur AGAU Editions et AGAU Fondation, Lomé,  
Togo

amoussou.urbain@gmail.com

---

**RÉSUMÉ** *L'aide publique au développement (APD) est aujourd'hui très importante dans les politiques publiques des pays en développement et aussi source de grandes réflexions au niveau des institutions financières, politiques et sociales au niveau mondial. Comment améliorer l'efficacité de l'aide, où orienter cette aide et par quels moyens et structures gérer ses aides au niveau des états donateurs, mais également au niveau des pays bénéficiaires de ces aides ?*

*De plus en plus d'acteurs au niveau régional, national et international reconnaissent que les petites et moyennes entreprises (PMEs) constituent aujourd'hui l'un des secteurs les plus dynamiques des économies des pays en développement et qu'il est plus que jamais urgent de soutenir le secteur de l'innovation privée en établissant un pont avec le secteur public. L'Aide au Développement pourrait ainsi constituer un véritable tremplin pour les économies fragiles si cette aide est utilisée pour renforcer les Petites et Moyennes Entreprises.*

**MOTS CLÉS** *Aide Publique au Développement (APD), Petites et Moyennes Entreprises (PME), Développement Durable*

*Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.*

Pour citer ce document :

Amoussou, G. A. U. 2019. « L'Aide publique au développement (APD) La part des entrepreneurs africains », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 282-296 pages.

## INTRODUCTION

L'aide publique au développement (APD) est définie comme les dons et les prêts préférentiels prévus au budget et transférés des pays développés vers les pays en voie de développement. Nées lors de la décolonisation afin de préserver l'influence des anciennes métropoles (Brunel, 2004), la place et la nature de cette aide sont actuellement questionnées non seulement par plusieurs intellectuels des pays en développement, mais aussi dans les pays développés. Ces aides censées permettre aux pays en développement de rattraper leur retard ne font qu'endetter ces derniers (nouvelle forme de colonisation) et les maintenir en queue de peloton dans le concert des nations. Plusieurs études, discussions internationales et régionales se penchent aujourd'hui sur l'utilité, la pertinence et l'utilisation des APD dans les pays en voie de développement, notamment en Afrique francophone. Les propositions sont nombreuses allant de l'arrêt des aides jugées toxiques pour les économies en développement (Bauer et al., 1981; Moyo 2009), en passant par la demande de son augmentation par certains gouvernements et structures internationales à l'instar de l'Agence Française de Développement, du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE... (Perspectives mondiales du financement du développement durable OCDE 2019).

La seule certitude qui demeure est la transformation en cours dans les structures d'aide au développement sur l'importance d'explorer de nouveaux moyens d'octroi et de gestion des aides, notamment l'investissement des aides d'une manière accrue dans des secteurs plus productifs, à l'instar de l'industrie des PME. En effet pour des raisons de la définition de ces aides, ce secteur a toujours reçu très peu de soutien, l'aide allant principalement vers les secteurs sociaux et d'amélioration des conditions de vie et de gouvernance dans les pays bénéficiaires d'aide au développement.

Dans cet essai, nous proposons une approche d'aide sous forme de « **capital-risque redéfini** » pour ne pas sortir du cadre de la définition d'aide, tout en participant au développement et en responsabilisant les différents intervenants dans le circuit d'attribution de l'aide.

En bref, il est essentiel d'amener les pays bénéficiaires à s'autoaider de manière durable en réorientant les anciens modes de financement de l'aide et en exploitant des sources innovantes de financement au niveau régional, voire national.

Pour de nombreux pays à faible revenu, l'APD reste une source importante de financement de leur croissance, compte tenu de la faiblesse de l'épargne intérieure (NBP : L'épargne intérieure brute est la somme de l'épargne des administrations publiques et de celle du secteur privé. Cet indicateur permet d'apprécier la capacité d'un pays à financer ses investissements) et de leur accès limité aux flux de capitaux privés.

L'objectif fixé depuis longtemps par l'ONU consistant à consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) des pays donateurs à l'ADP (Journal du CAD, 2002, Vol 3) serait difficilement maintenable à long terme en raison des problèmes budgétaires que connaissent ces pays. Par ailleurs, l'aide publique au développement, telle que formulée actuellement, n'a pas été une source de financement très stable ni très sûre ni contribué réellement à une véritable croissance dans les pays en développement, ces pays étant toujours en voie de développement depuis plus d'un demi-siècle (Monga, 2009 ; Nwokeabia, 2009). Tout ceci a conduit à la recherche nouveaux moyens d'allocation de l'aide et de sources novatrices pour la compléter.

Ces sources novatrices concernent l'imposition de taxes sur les transactions financières et monétaires et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la création de nouvelles liquidités internationales par le biais de l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS) par le Fonds monétaire international (FMI), destinées en priorité aux pays en développement ou à mobiliser d'autres financements.

Plusieurs fonds mondiaux qui jouent un rôle d'allocation sont également considérés comme des mécanismes novateurs de financement du développement. Dans le secteur de la santé, on peut ainsi mentionner le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (UNITAID) et l'Alliance du Vaccin (GAVI). Ces mécanismes collectent des fonds directement auprès de diverses sources ou au moyen de mécanismes d'intermédiation financière (Toussaint, 2004).

*Malgré tout, dans l'ensemble, les mécanismes existants ont tendance à privilégier le financement des biens publics au détriment des questions plus vastes de*

*développement national.*

Du côté des donneurs, l'austérité budgétaire qui sévit en Europe a conduit certains pays à revoir leurs engagements et leurs cibles à la baisse. Les coupes les plus sévères ont été observées en Grèce, en Italie, au Portugal et en Espagne – les pays les plus touchés par la crise dans la zone euro. De sorte que l'APD des 28 pays membres de l'UE ne devrait s'établir en 2015 qu'à 0.47 % du RNB (UE, 2013) – un niveau inférieur à celui atteint en 2012 et en deçà de pratiquement 40 % du ratio cible APD/RNB de 0.7 %. Pour atteindre cet objectif de 0.7 %, l'UE devrait quasiment doubler son APD nominale actuelle d'ici 2015. Selon ses estimations (UE, 2013), le repli de l'APD risque fort de se prolonger au-delà de 2015 (en 2017 l'ADP a à peine atteint 0,50% du RNB de l'UE). Sans compter que les troubles en RCA et au Soudan du Sud, conjugués à des tensions et une instabilité persistantes dans la région du Sahel, pourraient entraîner une réallocation de l'APD.

Au vu de tout cela et pour des APD plus efficaces et durables en termes de retombées, il faudrait déjà penser à les « investir » dans des structures pouvant générer des « retours » dans les pays aidés. Avec la dynamique actuelle constatée dans les pays en voie de développement, il va sans dire que l'un des secteurs économiques les plus importants actuellement dans les pays en voie de développement, est sans aucun doute la chaîne de petites et moyennes entreprises, importante en matière de création de richesses, d'emplois et de participation au produit intérieur brut (PIB).

Il est donc normal, voire vital qu'une des voies innovantes de réallocation des aides publiques au développement passe par l'investissement de l'aide dans les Startups, ces petites entreprises innovantes qui constituent l'un des piliers de la croissance économique de plusieurs pays.

Les PME – ce chaînon qui a du mal à exister dans la structure économique de l’Afrique – ont des difficultés à trouver des sources adaptées de financement parce qu’elles sont pénalisées par un accès limité aux marchés de capitaux. En général, les petits entrepreneurs africains doivent plutôt se tourner vers des dispositifs de microfinance quand les grandes entreprises peuvent solliciter des banques locales et internationales et les marchés financiers.

De plus on retrouve plusieurs contraintes liées au cadre encore souvent étroit de compétences dévolues aux communes qui sont les acteurs directs dans la croissance sectorielle des pays; il y’a entre autres les contraintes liées à la capacité d’absorption des communes, les contraintes de mise en œuvre de l’APD par les bailleurs de fonds... (Paulais et al., 2007)

En outre on remarque la concentration disproportionnée de l’APD dans les secteurs sociaux et non dans les secteurs productifs telles l’agriculture et l’industrie ; et la concentration de l’Investissement Direct Etranger (IDE) dans les secteurs d’extraction des minerais et du gaz avec des investissements limités dans la création de valeur.

**Or l’aide publique au développement donnée en prêts avec intérêts plus qu’en dons, sont autant de raisons qui font exploser la dette des pays emprunteurs (Beah, 2015).**

## RÉALLOCATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DANS LES PME A FORTES RETOMBÉES SOCIALES

L'aide au développement a fait ses preuves dans certains pays, tandis que dans d'autres les acteurs de l'aide sont confrontés à des problèmes de plus en plus décriés, par les bénéficiaires eux-mêmes parfois, quant aux instruments et manières de gestion de ses aides mises en place.

Les instruments actuellement développés peuvent continuer à fonctionner, néanmoins une plus grande place doit être faite aux instruments d'investissement d'aide dans les secteurs à forte croissance, sous réserve d'une bonne définition de cette politique d'aide aux secteurs à profit.

Dans l'objectif d'accroître la part des structures de financement direct de la croissance, le meilleur instrument serait le capital-risque, mais quelle définition donner à ce capital-risque dans le cadre d'une aide au développement ?

Le capital-risque permettrait d'investir dans des domaines porteurs de croissance et de développement, sans abrutir le système économique par des aides dirigées « exclusivement » vers des secteurs non directement rentables comme le capital humain, les politiques gouvernementales, les infrastructures et autres domaines sociaux, qui ne font pas de bénéfices directs donc génèrent des dettes à long terme.

Non pas que ces domaines ne soient pas importants dans le développement d'un pays, au contraire, l'aide à ce niveau est souhaitable, mais seulement à court terme. Il faudrait juste savoir comment investir dans ces domaines. D'où l'importance de la redéfinition de l'APD sous forme de capital-risque.

D'une manière générale, les capital-risqueurs préfèrent investir dans des domaines porteurs d'une forte croissance économique, mais dans le cas de l'attribution des aides, il faudrait penser à investir dans des entreprises sociales, des entreprises qui bien que faisant des bénéfices ont le souci majeur du développement humain. Je citerai par exemple des petites et moyennes entreprises, des startups, privées qui œuvrent dans le domaine de l'accès à l'eau, dans l'agriculture et la fourniture de produits de première nécessité, dans le développement de solutions énergétiques efficaces, dans le développement de médicaments simples et

accessibles... « Chercher du bénéfice à un niveau humain », tel doit être l'objectif de ces entreprises pour bénéficier des aides en capital-risque.

Néanmoins, rien n'empêche que les systèmes traditionnels de prêts et autres continuent à être employés, mais leur part dans l'aide doit diminuer, vu que toutes les études prouvent que leur objectif, qui est de créer des conditions favorables à l'émergence, n'arrive pas à être atteint dans nombre de pays bénéficiaires de ces aides.

Il serait temps de penser à renverser le système actuel de financement du développement par les aides dans les pays en voie de développement et à donner plus de parts aux domaines porteurs de croissance comme l'industrie des petites et moyennes entreprises, en utilisant un système de capital-risque avec signature de conventions préférentielles qui permettent par exemple à ce que les pays receveurs aient moins à prendre de risques si ces entreprises venaient à échouer.

Ces aides financeront ainsi les entreprises privées et les bénéfices engendrés seraient reversés dans le pays receveur dans d'autres secteurs comme les secteurs humanitaires et sociaux en général. Le futur de l'Afrique sera construit par toutes ces nombreuses startups qui partant des problèmes de leurs communautés développent des innovations et des solutions adaptées aux réalités locales, et même là où les États peinent à aller et à ne serait-ce qu'initier un petit projet de développement.

Ces capitaux qui seront investis dans les PME le seront à des « conditions d'aide », voire de dons, mais **des dons avec des obligations de résultat**, au risque de ne plus en bénéficier. Et pour s'assurer de ses obligations de résultats, l'idéal est d'investir dans des entreprises à fort potentiel de croissance, et surtout à fort potentiel de croissance dans les services sociaux. La recherche de bénéfices devrait permettre de s'assurer une croissance autoentretenu du volume d'aide et le volet importance sociale de l'entreprise permettrait de s'assurer que l'aide garde sa définition d'aide au développement.

Ces aides peuvent également être dirigées vers des centres d'incubation des petites et moyennes entreprises, ceci permettra de mutualiser les sommes allouées et de faire émerger des entrepreneurs forts et de faire un suivi efficace. Une somme importante peut servir à gérer des besoins communs à plusieurs petites entreprises,

utilisant des technologies communes. Les risques seraient de plus minimisés si on considère qu'une bonne gestion des centres d'incubation des PME innovantes permettra de détecter rapidement les entreprises non viables, de connaître les points faibles et faiblesses des entreprises et des plans de développement qu'elles ont développés. En plus, l'accompagnement, au travers des centres d'incubations technologiques et scientifiques, sera « concentré » et ainsi atteindre une plus grande efficacité d'utilisation des aides allouées.

En outre, si les aides doivent aller aux entreprises comme proposées précédemment il serait intéressant de les diviser en deux parties.

L'aide provenant des pays pourrait toujours continuer à passer par les canaux actuels, mais il faudrait faire comprendre aux institutions des pays bénéficiaires qu'il s'agit de capital-risque en premier et qu'un détournement de ces fonds à d'autres fins reviendrait à déchirer le filet qui est donné. Il ne s'agit plus de donner périodiquement des poissons, mais de fournir un filet solide qui permettra de capturer des poissons pour un long moment. Il s'agit d'une forme redéfinie du capital risque ou de l'equity dans le sens où les États ont automatiquement des parts minoritaires dans chaque projet et les bénéfices générés par ses parts serviront à financer le fonctionnement des administrations étatiques. La prise de parts est faite en l'espèce au profit des états ou des communautés, voire des deux.

Les aides bilatérales en général devraient obligatoirement s'assurer d'un retour sur investissement qui sera géré de manière tout aussi bilatérale et dirigée vers le pays receveur. Les pays donateurs ne serviront que d'arbitres et de contrôleurs. Ces pays donateurs ne prendraient pas d'actions dans les entreprises aidées, mais participeraient directement à la gestion des bénéfices générés aux profits des communautés locales, le temps de la maturation des projets et des porteurs.

Les aides multilatérales devraient être prioritairement orientées vers les entreprises à caractère social fort. Et les revenus générés par ces aides seront gérés par des structures internationales ou nationales et utilisées pour des plans politiques à portée sociale. Par exemple des aides vers le domaine santé, serviront à développer des entreprises proposant des produits et services médicaux à des prix imbattables au niveau local prioritairement. Les dons à ce niveau ne devraient couvrir que les maladies contagieuses et à portée épidémique.

Néanmoins pour avoir plus de poids dans un objectif réel de bonne gestion et de transparence, l'idéal serait que les aides au développement passent plus dans les canaux multilatéraux, cela diminuera les méfiances face aux structures bilatérales qui sont souvent considérées comme des politiques de contrôle direct des pays bénéficiaires, une forme de colonisation moderne. Cela implique également qu'il faille donner plus de place dans les décisions au niveau des structures multilatérales, comme la banque mondiale et le FMI, aux pays qui reçoivent l'aide. Une politique défendue par un pays récepteur d'aide au niveau des structures internationales ne serait pas remise en cause par ceux qui considèrent les aides comme des moyens de domination des entités multilatérales dominées par les pays riches.

Il faudrait donc privilégier les structures multilatérales avec une meilleure intégration des pays bénéficiaires de l'aide aux prises de décisions.

Dans une optique d'aide sous forme de capital-risque vers les entreprises privées avec l'objectif de générer obligatoirement des bénéfices qui seront réinvestis et soutenus par des aides décroissants, grâce à une meilleure prise en charge de leur propre développement par les pays bénéficiaires, les questions de limite ne se posent réellement plus. En effet, un investissement en capital-risque préférentiel devrait permettre aux pays pauvres de diminuer le poids de leur pauvreté tout en espérant produire des bénéfices cycliques, tandis que cela permettrait aux pays moyennement avancés de diminuer leur apport aux aides qui alourdissent leur balance économique, tout en générant des bénéfices moyens, sous forme d'octroi de marchés ou de programmes d'échanges économiques.

L'aide sous forme de capital-risque vers les entreprises, quel que soit l'institution qui la gère serait susceptible d'alléger l'obligation pour les pays donateurs de rechercher annuellement de l'aide pour les pays en développement. Les pays bénéficiaires sont censés devenir à court et long terme leur propre soutien au développement par l'entremise des entreprises qui remplacent les donateurs et sont « obligées » de financer le développement dans leur pays de résidence, par la signature d'obligations conditionnant l'octroi de l'aide.

## L'aide aux communautés locales

Aujourd'hui, il est difficile de parler de travailler avec des structures infranationales telles que les villes, puisque celles-ci ne sont pas autonomes dans la plupart des pays en développement. La décentralisation prônée a échoué ou est en mauvaise voie dans la plupart des pays en développement, d'où une meilleure réorientation de l'aide vers les structures privées, mais mieux distribuées sur le territoire national.

Avec l'approche proposée, la recherche de la bonne gouvernance dans l'utilisation de l'aide se déplacera des gouvernements centraux vers les responsables d'entreprise qui devront s'assurer que les aides reçues par l'État central a été réellement utilisées dans les canaux prévus. La recherche de profits pour ces entreprises les poussera à s'assurer de cela et en échange le fait d'attendre un retour sur « investissement », poussera les structures étatiques à leur tour à s'assurer que les entreprises utilisent à bon escient l'aide reçue.

L'allocation de l'aide devrait être conditionnée non par la taille des entreprises, mais par leur situation géographique. Ainsi il faudrait s'assurer que chaque région d'un pays dispose de PME réceptrices d'aide au développement par capital-risque. Ces entreprises auront l'obligation de rendre compte à l'État et l'État de rendre compte aux bailleurs de fonds.

Une aide destinée au développement des structures locales de croissance comme les entreprises à fort potentiel social, mais à but lucratif devrait permettre de diminuer la corruption souvent décriée dans l'utilisation de l'aide au développement actuel. Cela accroîtrait la décentralisation et l'autonomie des villes qui seront néanmoins obligées de se référer aux structures étatiques centrales pour réception et contrôle de leur allocation d'aide.

Les études actuelles démontrent que l'utilisation de l'aide est plus efficace dans les domaines de santé publique. Ce serait intéressant donc d'investir l'aide dans des

entreprises qui œuvrent dans le secteur médical. Un état en bonne santé pourra cultiver ses champs et produire des biens de consommation pour la population. Il est donc important d'aider les pays en développement à développer des entreprises innovantes dans le secteur médical et agroalimentaire. Le poids des maladies endémiques constitue un frein important à l'émergence de plusieurs pays. L'aide devrait donc se tourner vers les entreprises du secteur pharmaceutique, médical et biotechnologique et technologique en général qui dynamiseront le secteur de la santé dans les pays bénéficiaires des aides.

Aujourd'hui, plusieurs pays en développement ont mis en place des politiques de « VISION » à court et moyen terme sur le développement et parlent d'intégration et de participation citoyenne à tous les niveaux. Malheureusement, toutes ces initiatives bien que très intéressantes ne sont généralement pas accessibles au grand public quand aux conclusions finales. De plus le niveau d'instruction bas et l'utilisation souvent à tort de termes trop techniques empêchent les couches sociales marginales nombreuses et auxquelles les aides sont destinées de réellement comprendre ce dont il s'agit.

Ce qui serait intéressant c'est que dans cette perspective de transparence et d'allocation des aides vers les entreprises, que les transferts de technologies qui se feront permettent une éducation de la masse de la population dans les nouvelles technologies de communication. Surtout il faudrait faire comprendre à la population qu'il leur est possible de suivre et d'apporter leurs contributions dans le débat sociopolitique et économique d'attributions des aides de développement. Une forme de « crowdfunding décisionnel-participatif ».

Ce qui serait encore plus intéressant est que ces outils aient des fonctions de veto qui permettraient au peuple de prendre des décisions directement sur l'utilisation des aides. En effet, la démocratie n'est pas toujours la meilleure manière de prendre des décisions, mais c'est la seule bonne manière de faire des erreurs.

Une petite enquête dans les milieux politiques permet de comprendre qu'un des problèmes rencontrés dans les pays en développement au niveau mondial est ce désintéressement de la part de la majorité de la population aux problèmes politiques. Ceci est dû à la récurrence des problèmes à régler qui ne le sont pas, aux corruptions gangrenant l'économie, au fait que la population se sent impuissante face aux

politiciens qui pour la plupart ne pensent qu'à leur propre intérêt. Ceci aboutit au fait que même quand même de bonnes politiques viennent à être adoptées, elles ne sont plus suivies par le public et donc deviennent rapidement obsolètes.

Les nouvelles technologies de communication avec possibilité de veto, sous forme de vote à une majorité donnée, devraient redonner espoir à la population dans la possibilité de prendre son destin en main et réellement de profiter des différentes aides qui sont octroyées au niveau international et des bénéfices générés par les activités étatiques, les droits d'importation, le prélèvement des impôts, la vente des matières premières...

Bien entendu, toutes ces propositions doivent être validées par des études pratiques, dans divers pays donateurs et bénéficiaires, afin d'être adaptées aux réalités de fonctionnement des différentes structures existantes ou qui seront construites.

## CONCLUSION

En conclusion, l'aide au développement doit être réorientée vers les domaines porteurs de croissances tels que les petites et moyennes entreprises au niveau local et revêtir la forme de capital-risque novateur adapté aux conditions d'octroi d'aides aux pays en développement. Les risques doivent être diminués du côté des pays bénéficiaires en vue de ne pas trop peser sur leurs dettes antérieures et la croissance de leur économie. Et cette aide en capital-risque aux entreprises devrait permettre une participation rehaussée du côté des donateurs, afin de pousser ceux-ci à mieux suivre les investissements et à avoir l'obligation d'apporter leur aide à la gestion dans les pays bénéficiaires.

L'aide qui sera destinée aux entreprises privées à fort potentiel de croissance social, mais régulièrement réparti sur le territoire communal des pays bénéficiaires permettra de soutenir l'effort de décentralisation des pays et de responsabiliser les acteurs de développement à tous les niveaux.

Une plus grande place de décisions dans les structures multilatérales de gestion d'aide devra permettre aux pays bénéficiaires de défendre leur projet de développement et de recevoir des aides harmonisées avec leurs politiques gouvernementales.

Les structures bilatérales pourraient continuer leur apport d'aide particulier aux pays en développement en investissant plus dans les entreprises à fort caractère médical et agroalimentaire, domaines dans lesquels l'aide est la plus efficace au niveau des états. Néanmoins, un accord d'investissement plus direct vers les entreprises, au travers des incubateurs, devrait assurer que les aides ne soient pas détournées à un niveau quelconque tandis qu'un retour sur investissement, sous forme d'impôt d'investissement étatique et ou d'actions étatiques, devrait permettre à l'état de suivre de près les activités des entreprises privées qui bénéficieront des aides au niveau local.

Pour amener les vrais bénéficiaires, c'est-à-dire la population, à suivre et contrôler les aides allouées aux ou au travers des différents organismes, des transferts de technologie devraient assurer d'abord une éducation de la population aux nouvelles formes de communication et d'interaction. Ces outils devraient servir à la population pour suivre, soutenir et poser des véto sous forme de vote majoritaire sur les projets d'aide au développement. Cette politique intégrera toutes les couches de la population

et aboutira à un appui de la population aux politiques de développement durable d'intégration.

Si Aide Publique au Développement (APD) il doit y avoir, elle doit être réorientée plus vers des secteurs porteurs de croissance, tels les Petites et Moyennes Entreprises (PME), en capital-risque redéfini, avec voix de décisions des investisseurs sans prises d'actions et réinvestissement d'une grande partie des bénéfices au niveau local, dans les Très Petites Entreprises (TPE). Une gestion plus tournée vers les bailleurs multilatéraux, avec des accords mutuels et intégrés donneurs-receveurs préalables. Une distribution décentralisée des aides par épandage avec représentation égale des PME communales à fort caractère social. Un droit de suivi, de vote et de veto donné à la population au travers des nouveaux outils de communication (internet, mobile...)

L'APD donnée en prêts avec intérêts plus qu'en dons, sont autant de raisons qui font exploser la dette des pays emprunteurs (PED). Concentration disproportionnée de l'APD dans les secteurs sociaux et non dans les secteurs productifs de l'agriculture et de l'industrie. Concentration de l'IDE dans les secteurs d'extraction des minerais, du gaz et du pétrole avec des investissements limités dans la création de valeur. L'envoi des capitaux par les migrants vers leurs pays d'origine est souvent supérieur à l'APD. Le rapatriement des bénéfices réalisés dans les PED par les multinationales est généralement largement supérieur à l'apport net en APD.

L'approche proposée dans ce texte devrait permettre non seulement d'alléger la dette des pays, de permettre aux donateurs de rendre les aides plus efficaces et d'amener les pays aidés à s'autofinancer à long terme.

**BIBLIOGRAPHIE**

Bauer Thomas P. et al 1981 What is at stake ? Development Economics IV

Beah Armele. Document de recherche du Laboratoire d'économie d'Orléans  
« Historiographie de l'endettement des pays en développement : spécificité des  
pays de l'UEMOA ». 2015.

Brunel Sylvie; L'Afrique ; un continent en réserve de développement 2004

Journal du CAD 2002, Vol 3, N°4, Pages III-11 – III-13 Révisée – Juin 2010,  
Historique de l'objectif de 0,7%

Monga, Célestin 2009. Nihilisme et négritude : les arts de vivre en Afrique.  
Paris : Presses Universitaires de France ; Nwokeabia, Hilary 2009. Why  
Industrial revolution by-passes Africa : A Knowledge System Perspective.  
London : Adonis and Abbey.

Moyo Dambisa ; L'aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles  
solutions pour l'Afrique, JC Lattès 2009

Paulais Thierry et Martha Stein-Sochas, AFD 2007 ; Financer les investissements des  
villes des pays en développement

Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019, Faire face au  
défi, Rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement  
Économique (OCDE)

Toussaint Eric 2004, A qui profite réellement l'Aide Publique au Développement ?  
Tiré du livre « La finance contre les peuples, la Bourse ou la Vie », coédition  
CADTM/Bruxelles-SYLLEPSE/Paris-CETIM/Génève